



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE	
M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Christian PARIS
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Rémi DELATTE	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : DEPLACEMENTS

Adhésion à l'association régionale dédiée à la mobilité électrique

Enjeu environnemental, économique et social, la mobilité est au coeur des préoccupations des collectivités locales, organisatrices des transports, des entreprises qui développent des plans de déplacements ou des citoyens pour leurs trajets professionnels ou personnels.

Les transports électriques peuvent répondre à ces besoins sans émettre de polluants locaux et en étant très silencieux.

Ce domaine recouvre des solutions telles que les vélos à assistance électrique, les scooters, les petits utilitaires, les voitures ou bien les bus. L'offre de véhicules électriques ne cesse également de s'étendre il y a peu. Il est donc utile de partager l'information et les expériences sur ce sujet en région Bourgogne.

C'est pourquoi se crée une association régionale -elle a pour nom Bourgogne Mobilité Electrique dont l'assemblée consultative a eu lieu le 19 novembre 2008- dédiée à la mobilité électrique qui assurera comme fonction que la Bourgogne devienne un territoire de référence en terme de mobilité électrique en :

- fédérant tous les acteurs de la région Bourgogne motivés par les solutions de mobilité durable - faisant appel aux véhicules électriques ;
- étant un centre de ressources sur l'utilisation des véhicules électriques pour répondre aux besoins de mobilité de ses adhérents et partenaires par la mise à disposition d'informations (modèles, charge, formation, recyclage, ...), de partage de bonnes pratiques, ...
- développant de nouvelles offres de mobilité à partir de véhicules électriques et/ou en accueillant l'expérimentation de nouveaux modèles ;
- organisant des conférences et présentations de véhicules.

La cotisation pour une collectivité locale de plus de 50 000 habitants est fixée à 1 500 € (imputation budgétaire : D22326).

Le Président du Conseil Général de la Nièvre a accepté la vice-présidence.

Il est proposé le secrétariat à la Communauté de l'Agglomération dijonnaise.

La présidence sera assurée par un industriel.

Vu l'avis du Bureau,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'adhérer** à l'association régionale dédiée à la mobilité électrique ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le marché ainsi que tout document utile à la gestion de ce dossier.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008



Pour extraire
Pour le Président
Pour le Président



Hierre
Hierre PRIBETICH

Publié le
Déposé en Préfecture le

19 DEC. 2008